

Communauté de Communes de la Vallée de la Coole

Séance du 10 Juillet 2012

L'an deux mille douze et le dix juillet à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole s'est réuni dans la salle de la mairie de COUPETZ, sous la présidence de Monsieur Jean LACOURT, Président.

Date de la convocation : le 03 Juillet 2012

Mr Sylvain ROGER est proposé secrétaire de séance.

Titulaires présents: Catherine DETHUNE, Pierre HUET, Pascal BIERI, Jean LACOURT, Pascal VANSANTBERGHE, Luc MILLON (Suppléant de Frédérique ORSINI), Florence MAURY (Suppléante de Bernard MILLON), Dominique MILLON, Denise CACHIER, Sylvain ROGER, Anthony JEANSON, Muriel RENAULT (Suppléante de Jean-Marie ROSSIGNON), Evelyne DIDON, Audrey SCHULLER (Suppléante de Sylvain OURY), Chantal FERRE.

Suppléants présents: Claude SALLET, Laurence DETOUR.

Excusés: Frédérique ORSINI, Bernard MILLON, Jean-Marie ROSSIGNON, Sylvain OURY, Francis ROLLET, Gisèle GREZ, Ghislain CHEVALIER, Patrice BIERI, Marc DEFORGE, Claudine BRULHART, Christian SCHOENTGEN, Yvéric BRODIER, Pascal SONGY.

Approbation du Compte rendu de la réunion du 12 Juin 2012:

Résultat du vote : Pour : 12/14
Contre : 0/14
Abstention : 2/14

Ajout à l'ordre du jour : Questions diverses – Mission d'AMO pour le gymnase de l'école.

BUDGET

-Réclamations REOM 2012 :

Plusieurs réclamations ont été adressées à la CCVC. La majorité concerne des habitants qui ne signalent pas leur changement de situation au 1^{er} janvier de l'année en cours.

-Déroations :

Une dérogation a été accordée à une famille de Sompuis en Juin. Une nouvelle demande a été adressée à la CCVC par une nouvelle famille de Sompuis (2 enfants de petite et grande section de maternelle). Les parents travaillent à Châlons et les horaires du groupe scolaire de Saint Ouen-Domprot ne sont pas compatibles avec leur activité professionnelle. La commission est favorable pour accueillir ces enfants, leur venue n'ayant pas d'impact significatif sur les coûts de fonctionnement de l'école. Vote de l'assemblée pour accueillir ces enfants à la rentrée de septembre :

Résultat du vote : Pour : 14/15
Contre : 0/15
Abstention : 1/15

-Commission gouvernance de la future intercommunalité:

Délibération N°26-2012

Choix d'un bureau d'études

Analyse et définition de la fiscalité de la future intercommunalité

Vu la délibération N° 15-2011 du 06 Juillet 2011 approuvant le projet de fusion des Communautés de Communes de la Vallée de la Coole, de la Vallée de la Craie, de la Guenelle et du Mont de Noix,

La commission finances de la future intercommunalité propose de faire appel à un bureau d'études chargé d'analyser et définir la fiscalité de la nouvelle collectivité, et de ses communes membres.

Le bureau d'études LB Collectivités Conseils, a transmis une proposition globale en date du 1^{er} Juillet 2012, pour un montant de 3 300€ HT (3 946.80€ TTC) La répartition entre les 4 collectivités se fera en 4 parts d'un montant identique.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré:

- décide de retenir la proposition de LB Collectivités Conseils, pour un montant de 3 300€ HT,
- fait le choix d'une répartition à parts égales pour chaque intercommunalité,
- autorise le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 15/15
Contre : 0/15
Abstention : 0/15

-Fonds de concours:

Les dossiers présentés par les communes de Nuisement et Faux-Vésigneul ont été examinés par la commission. Le dossier de Faux pour la mise aux normes de la salle des fêtes est trop succinct et doit être développé.

Celui de Nuisement est argumenté, mais plusieurs questions sont posées :

-le titre est « Projet à intérêt intercommunautaire ». La CCVC aurait souhaité avoir connaissance de l'intitulé du dossier avant qu'il ne soit présenté. « *Il a été rédigé ainsi afin d'attirer l'attention des instances* ».

-le projet sera-t-il mené à bien si la totalité du montant des fonds de concours n'est pas perçue ? « *Oui, en fonction de la capacité d'endettement de la commune* ».

Les chiffres des subventions doivent être transformés en pourcentages et présentés à nouveau à la CCVC.

-Questions diverses :

-Un élu de Pogny a demandé une subvention à la CCVC pour la réfection des vestiaires du club de foot de Pogny. La commission est défavorable à cette demande.

-un photocopieur neuf a été acheté en septembre pour la maternelle. Il ne convient pas aux enseignantes car il ne contient pas de trieur. Le fournisseur propose de l'échanger contre un matériel d'occasion conforme à leurs besoins.

-Diagnostics : les pétitionnaires peuvent s'adresser à un autre bureau d'études que B3E pour les études de sols. Dans ce cas, B3E donne son avis sur les préconisations stipulées dans le rapport (à titre gracieux), puisqu'il procédera au contrôle de bonne exécution. La CCV Craie voudrait que B3E facture cette prestation de vérification, et que cette somme soit répercutée aux pétitionnaires. La CCV Coole n'est pas favorable et souhaite maintenir la gratuité de cette prestation de vérification.

AFFAIRES SCOLAIRES

-Conseil maternelle :

Effectifs de rentrée : 45 élèves (14 Petits, 19 moyens et 12 grands).

Un projet avec la Ligue de Protection des Oiseaux sera mené à partir de la rentrée. La directrice sollicite la CCVC pour la plantation d'arbres et la fourniture de matériel. Une fresque murale est prévue sous le préau. La CCVC devra donner son autorisation et une éventuelle participation financière.

-Conseil primaire :

Diverses activités ont été proposées aux élèves.

La classe de mer à Douarnenez a concerné les CM2 et les autres classes ont effectué un voyage à Provins.

Le rallye lecture a eu lieu le jour des vacances.

Effectifs de rentrée :

20 CP,

23 CP-CE1 (8 CP et 15 CE1),

24 CE1-CE2 (10 CE1 et 14 CE2),

23 CM1,

23 CM2.

La commune d'Ecury prête du matériel pour les kermesses, mais regrette de ne pas recevoir d'aide pour la manutention.

-Divers :

Les ordinateurs portables manquants (primaire, maternelle et animation) vont être commandés prochainement.
Le filet du terrain de sport sera installé pour des périodes de 15 jours (à définir avec les enseignants) afin de permettre à tous d'utiliser le terrain.
Les documents d'inscriptions scolaires seront distribués aux familles prochainement.

-Formations :

L'accompagnatrice du car suivra une formation fin Août sur la sécurité dans le car.
La formation gestes et postures pourrait être dispensée par le CNFPT sur une durée de 2 jours, dans l'école pour que tous les agents puissent en bénéficier. Le coût de cette formation représenterait 600 à 800€ par jur.
Résultat du vote de principe:

Pour : 15/15
Contre : 0/15
Abstention : 0/15

SPANC

-Diagnostics :

La réunion publique pour Breuvery, Saint Quentin et Cernon a reçu peu de participation.
La réglementation a été assouplie depuis le 1^{er} Juillet 2012. Par contre, les installations situées en zone à enjeu environnemental devront obligatoirement effectuer les travaux de réhabilitation.

-Vidanges :

Un appel d'offres sera lancé prochainement en commun avec les CC de la Guenelle, du Mont de Noix et de la Vallée de la Craie.

Les campagnes de vidanges sur la CCVC auront lieu :

- pour Breuvery, St Quentin et Cernon : du 20 au 25 Août 2012,
- pour Coupetz et Faux-Vésigneul : du 10 au 22 Septembre 2012,
- pour Ecury et Nuisement : du 22 au 27 Octobre 2012.

POINT SUR LES PLU DES COMMUNES

La commune d'Ecury a transmis son PLU à la CCVC. Le Président demande l'état d'avancement des PLU des autres communes. Toutes ont terminé leur PLU, sauf la commune de Nuisement qui l'achèvera prochainement.

COMPTE RENDU DES REUNIONS ET DES COMMISSIONS

-Gymnase :

Délibération N°27-2012

Choix d'un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour le gymnase de l'école

Le Président expose au Conseil de Communauté que suite à la construction du groupe scolaire, le terrain multisports est à couvrir. Pour une prestation de moins de 20 000€, un AMO peut être retenu sans mise en concurrence.

Considérant que :

- la couverture du terrain de sport est la continuité de la construction de l'école,
- ACP (AMO du groupe scolaire) maîtrise parfaitement le dossier et propose un devis de 10 850 euros HT (bien inférieur à 20 000 euros),

La commission gymnase propose à l'assemblée de retenir la SARL A.C.P. pour lui confier cette mission.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide de :

- confier la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'aménagement du terrain de sports du groupe scolaire, à la SARL A.C.P. (34 Rue de Fismes, 02220 CHERY-CHARTREUVE)
- accepte les honoraires d'un montant de 10 850 € HT
- autorise le Président à signer le contrat et toutes les pièces s'y rapportant.

Résultat du vote : Pour : 14/15
Contre : 0/15
Abstention : 1/15

-Commission sociale intercommunautaire:

Elle a eu lieu le 29 Mai 2012.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a été abordé et les 4 CC envisagent d'y adhérer.
La CCV Craie met à disposition un bâtiment à la micro-crèche de Saint Germain la Ville et a en projet la construction d'une maison médicale à Pogny.

QUESTIONS DIVERSES

-Association Familles Rurales des 5 Villages et d'Ecury :

La Présidente de l'AFR des 5 Villages de la Coole remercie la CCVC pour la subvention attribuée aux CLSH et particulièrement pour la méthode de calcul. L'embauche de l'animatrice est prévue pour Septembre avec la mise en place de l'accueil des enfants le mercredi.

-Boulangerie :

L'absence de distribution de pain pose problème aux habitants. Mme le Maire d'Ecury a rencontré les boulangers. Ils doivent reconstruire et vont bénéficier de l'aide de l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce).

Prochaines réunions:

- * Commission **Gymnase** : Mercredi 05 Septembre à 20h30 à Nuisement
- * **Réunion publique** Diagnostics (Coupetz et Faux-Vésigneul) : Mercredi 12 Septembre à 20h30 à Faux

La prochaine Assemblée plénière est fixée au **Mardi 11 Septembre 2012** à 20h30 à Coupetz.